

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

**Règlement numéro 2025-449 abrogeant le règlement 2022-402
concernant plans d'implantation et d'intégration architecturale**

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité, que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Est tenue le 10 novembre 2025, le règlement intitulé Règlement No 2025-449 abrogeant le règlement No 2022-402 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Le règlement peut être consulté sur notre site Internet au lien suivant :

<https://www.boltonest.ca/storage/app/media/municipalite/administration-et-finances/reglementation-municipale/reglements-urbanisme/version-finale/piia-version-finale-2025-12-15.pdf>

AVIS DONNÉ à Bolton-Est, ce 15 décembre 2025



Mélisa Camiré

Directrice générale et greffière-trésorière